

**Diplôme :**

**Mention :**

**Spécialité :**

**Année :**

# GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation
- 2 - Calendrier
- 3 - Maquette pédagogique
- 4 - Contenu des enseignements
- 5 - Règlement des études
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances
- 7 - Aide à la réussite
- 8 - Équipe pédagogique de la formation
- 9 - Équipe administrative et technique
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

**Département : Sciences et Techniques**

# GUIDE DES ÉTUDES

**1 - Description de la formation**

## Objectifs

La licence mention Mathématiques est une licence générale dont les objectifs scientifiques principaux sont de donner aux étudiants une solide formation en mathématiques et dans une autre discipline à choisir entre informatique et physique.

Elle permet ainsi de former les étudiants se destinant à l'enseignement, à la recherche en mathématiques ou à d'autres objectifs professionnels nécessitant des connaissances élevées en mathématiques.

## Déroulement des études

Le semestre 1 de la licence mention Mathématiques est mutualisé largement avec celui des mentions Physique-Chimie et Informatique. Il est composé à parts égales d'enseignements de mathématiques, d'informatique et de physique-chimie. Ce premier semestre constitue une transition entre le lycée et l'université. Pour réussir ce semestre, chaque étudiant doit faire preuve d'autonomie et de sérieux dans l'organisation de son travail. En complément des cours, chaque étudiant bénéficie de séances de tutorat et se voit attribuer un enseignant référent qui peut le guider au cours de ses premiers pas à l'université.

Le premier semestre doit ainsi permettre à chaque étudiant de déterminer la mineure qu'il souhaitera prendre durant la suite de sa licence à choisir entre Informatique et Physique.

Les semestres suivants se composent d'un tronc commun de mathématiques et d'anglais et d'options à choisir entre Mathématiques/Informatique et Physique.

## Conditions d'admission

En 1<sup>ère</sup> année : être titulaire du baccalauréat (série S fortement recommandée, mais chacune des spécialités proposées en terminale S convient), d'un diplôme équivalent ou d'une validation de l'expérience professionnelle.

En fonction de leurs résultats, les titulaires d'un D.U.T., d'un B.T.S., les étudiants d'une autre université, les étudiants du CUPGE ou les étudiants venant de classes préparatoires peuvent intégrer la licence mention Mathématiques en semestres 2, 3, 4 ou 5 après examen de leurs dossiers par la commission de validation des études supérieures.

## Poursuite d'études

Cette formation permet la poursuite des études à l'université (masters) ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs).

Elle permet également la poursuite en master enseignement en vue de :

- la préparation au concours du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Public du second degré (CAPES) de mathématiques, ou encore la préparation au concours Certificat d'Aptitude au Professorat du Lycée Professionnel (CAPLP) Mathématiques-Sciences ;

- la préparation au concours de recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE).

## Insertion professionnelle

Cette licence a pour principaux débouchés les métiers de l'enseignement, de l'ingénierie ou de la recherche.

Elle permet également de présenter les concours de l'administration qui nécessitent une licence.

Bien qu'elle soit générale et qu'elle se destine principalement à une poursuite d'étude, la licence mention Mathématiques ouvre également les débouchés directs suivants :

- assistant ingénieur dans les entreprises technologiques, industrielles et de services (informatique, statistique, production, contrôle qualité, gestion des risques,...)
- chargé de projets, assistant ingénieur ou technicien de la fonction publique
- encadrant de niveau intermédiaire du secteur tertiaire (banques- chargé de comptes, conseiller financier-, assurances,...)
- enseignant contractuel (maître auxiliaire, cours privés...)

## Compétences acquises

Le titulaire de ce diplôme a acquis des connaissances de bases et fondamentales en mathématiques, il maîtrise les principes fondamentaux de l'algèbre, de l'analyse, des probabilités et de la géométrie.

Il a en outre des compétences générales et transversales comme la capacité d'abstraction, d'analyse de situation complexe, de modélisation ou de mise en œuvre d'une démarche expérimentale.

Il est capable de :

- Mettre en œuvre une démarche mathématique, poser une problématique, construire et développer une argumentation
- Raisonner de façon logique et rigoureuse
- Faire la synthèse d'un ensemble de connaissances sur un sujet complexe
- Organiser la diffusion du savoir en fonction d'un public
- Analyser et rédiger un texte scientifique
- Modéliser des problèmes et les résoudre par des méthodes numériques ou statistiques
- S'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation
- Elaborer et programmer des algorithmes fondamentaux de calcul scientifique
- Exploiter des logiciels de calcul (scientifique ou symbolique)
- Etablir des priorités, gérer son temps de façon autonome
- Utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet

## Réorientation éventuelle

A l'issue du semestre 1, chaque étudiant peut selon les options choisies au semestre 1 se réorienter en licence mention Physique-Chimie ou bien en licence mention Informatique.

D'autres passerelles existent à l'issue du semestre 4 : les étudiants ayant choisi la mineure Physique peuvent s'orienter vers la troisième année de la licence mention Mathématiques avec le bloc d'options de leur choix.

# GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

CALENDRIER 2017 Département ST

Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin			
1 D				1 M		S5-semaine1	5	1 M				1 S				1 L	1er mai	18	1 J				
2 L			1	2 J				2 J				2 D				2 M	Semaine 12		2 V				
3 M				3 V				3 V				3 L			14	3 M		Vacance S5	3 S				
4 M				4 S				4 S				4 M	Vacances	Vacances		4 J			4 D				
5 J				5 D				5 D				5 M	Enseignants	Enseignants		5 V			5 L			23	
6 V				6 L	Pré rentrée	S5-semaine2	6	6 L	Semaine 5	S6-semaine6	10	6 J	étudiants	étudiants		6 S			6 M				
7 S				7 M	Rentrée			7 M				7 V				7 D			7 M	SUSPENSION	SUSPENSION		
8 D				8 M	Semaine 1			8 M				8 S				8 L	8 mai	19	8 J	DES COURS	DES COURS		
9 L			2	9 J				9 J				9 D				9 M	Semaine 13	S6-semaine 1	9 V				
10 M				10 V				10 V				10 L	Semaine 9	S5-semaine10	15	10 M			10 S				
11 M				11 S				11 S				11 M				11 J			11 D				
12 J				12 D				12 D				12 M				12 V			12 L	Semaine 1	S6-semaine 5	24	
13 V				13 L	Semaine 2	S5-semaine3	7	13 L	Semaine 6	S5-semaine7	11	13 J				13 S			13 M				
14 S				14 M				14 M				14 V				14 D			14 M				
15 D				15 M				15 M				15 S				15 L	Semaine 14	S6-semaine 2	20	15 J			
16 L			3	16 J				16 J				16 D				16 M			16 V				
17 M				17 V				17 V				17 L	Pâques			17 M			17 S				
18 M				18 S				18 S				18 M	Semaine 10	S5-semaine11		18 J			18 D				
19 J				18 D				19 D				19 M				19 V			19 L	Semaine 2	S6-semaine 6	25	
20 V				20 L	Semaine 3	S5-semaine4	8	20 L	Semaine 7	S5-semaine8	12	20 J				20 S	Fin S1 S3		20 M				
21 S				21 M				21 M				21 V				21 D			21 M				
22 D				22 M				22 M				22 S				22 L		S6-semaine 3	21	22 J			
23 L			4	23 J				23 J				23 D				23 M			23 V				
24 M				24 V				24 V				24 L	Semaine 11	S5-semaine12	17	24 M	Semaine de révision		24 S				
25 M				25 S				25 S				25 M				25 J			25 D				
26 J				26 D				26 D				26 M				26 V			26 L	Semaine 3	S6-semaine 7	26	
27 V				27 L	Semaine 4	S5-semaine5	9	27 L	Semaine 8	S5-semaine9	13	27 J				27 S			27 M				
28 S				28 M				28 M				28 V				28 D			28 M				
29 D				29 M				29 M				29 S		Fin S5		29 L		S6-semaine 4	22	29 J			
30 L			5					30 J				30 D				30 M	ET1		30 V				
31 M								31 V								31 M	S1/S3						

Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
1 S				1 M				1 V				1 D				1 M	Février		1 V				
2 D				2 M				2 S				2 L				40	2 J		2 S				
3 L	Semaine 4	S6-semaine 8	27	3 J				3 D				3 M				3 V			3 D				
4 M				4 V				4 L	Semaine 11		36	4 M	semaine de révision			4 S			4 L			49	
5 M				5 S		Fin cours S6		5 M				5 J				5 D			5 M				
6 J				6 D				6 M				6 V				6 L			45	6 M			
7 V				7 L			32	7 J				7 S				7 M			7 J				
8 S				8 M	Vacances	Vacances		8 V				8 D				8 M			8 V				
9 D				9 M	Enseignants	Enseignants		9 S				9 L				9 J			9 S				
10 L	Semaine 5	S6-semaine 9	28	10 J	étudiants	étudiants		10 D				10 M				10 V			10 D				
11 M				11 V				11 L	Semaine 12		37	11 M	ET 1			11 S	Février		11 L			50	
12 M				12 S				12 M				12 J	S2/S4			12 D			12 M				
13 J				13 D				13 M				13 V				13 L			46	13 M			
14 V	Fête nationale			14 L			33	14 J				14 S				14 M			14 J				
15 S				15 M	Assomption			15 V				15 D				15 M			15 V				
16 D				16 M				16 L				16 L				42	16 J		16 S				
17 L	Semaine 6	S6-semaine 10	29	17 J	ET 2	ET 2		17 D				17 M				17 V			17 D				
18 M				18 V	S1/S3	Sem 5		18 L	Semaine 13		38	18 M				18 S			18 L			51	
19 M				19 S				19 M				19 J				19 D			19 M				
20 J				20 D				20 M				20 V				20 L			47	20 M			
21 V				21 L	Semaine 9		34	21 J				21 S				21 M			21 J				
22 S				22 M				22 V				22 D				22 M			22 V				
23 D				23 M				23 L				23 L				43	23 J	ET 2	23 S				
24 L	Semaine 7	S6-semaine 11	30	24 J				24 D				24 M				24 V	S2/S4		24 D				
25 M				25 V				25 L	Semaine 14		39	25 M				25 S			25 L			52	
26 M				26 S				26 M				26 J				26 D			26 M				
27 J				27 D				27 M				27 V				27 L			48	27 M			
28 V				28 L	Semaine 10		35	28 J		ET2	S6	28 S				28 M			28 J				
29 S				29 M				29 V				29 D				29 M			29 V				
30 D				30 M				30 S	Fin cours S2 S4			30 L				44	30 J		30 S				
31 L	Semaine 8	S6-semaine 12	31	31 J				31 J				31 M				31 M			31 D				

# GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

semestre 1	L Math	ECTS	CM	TD	TP
------------	--------	------	----	----	----

S1MATH-UE1	UE1				
25_0062	Algèbre 1	5	18	20	
25_0063	Analyse 1	5	18	20	
26_0055	Outils Mathématiques 1	3	8	12	

S1MATH-UE2	UE2				
27_0104	Algorithmique et programmation 1	6	16	24	12

S1MATH-UE3	UE3				
60_0035	Physique générale 1	6	28	26	

S1MATH-UE4	UE4				
71_0110	Méthodologie et recherches documentaires	1	2	4	

S1MATH-UE5	UE5 - Option (4ECTS)				
31_0046	Chimie générale	4	18	16	
27_0105	Programmation pour les applications scientifiques et de l'ingénierie	4	8	8	8

semestre 2	Math	ECTS	CM	TD	TP
------------	------	------	----	----	----

S2MATH-UE1	UE1				
25_0064	Logique mathématique	3	12	14	
25_0066	Arithmétique	3	14	16	

S2MATH-UE2	UE2				
11_0296	Anglais scientifique 1	2		20	
25_0065	Algèbre 2	4	20	20	

S2MATH-UE3	UE3				
25_0067	Analyse 2	4	20	22	
26_0056	Outils Mathématiques 2	4	18	18	

S2MATH-UE4	UE4 - Option (10 ECTS)				
1C 27_0106	Pratique du langage C	3	0	0	20
1C 27_0107	Introduction aux bases de données	3	10	10	10
1C 27_0108	Algorithmique et programmation 2	4	12	24	12

2C 28_0078	Physique générale 2	4	23	25	
2C 28_0079	Physique expérimentale 1	2			10
2C 60_0032	Mécanique des systèmes	4	15	15	



semestre 3	Maths	ECTS	CM	TD	TP
------------	-------	------	----	----	----

Tronc commun - 20 ECTS

S3MATH-UE1	UE1				
25_0068	Algèbre 3	5	22	28	
26_0057	Outils Mathématiques 3	4	20	20	

S3MATH-UE2	UE2				
25_0069	Analyse 3	4	20	20	
25_0070	Calcul différentiel 1 et bases de Topologie	5	22	28	

S3MATH-UE3	UE3				
11_0297	Anglais 2	2		20	

S3MATH-UE4 UE4 - Option (10 ECTS)

Bloc Maths Info

1C	26_0076	Projet scientifique	0			
----	---------	---------------------	---	--	--	--

1C	27_0109	Introduction à l'analyse de données	4	20	20	
----	---------	-------------------------------------	---	----	----	--

1C	27_0110	Programmation avancée	3	12	6	24
----	---------	-----------------------	---	----	---	----

1C	27_0111	Graphes et algorithmes	3	12	12	12
----	---------	------------------------	---	----	----	----

Bloc Physique

2C	28_0064	Thermodynamique classique	3	14	18	
----	---------	---------------------------	---	----	----	--

2C	28_0080	Physique expérimentale 2	2			27
----	---------	--------------------------	---	--	--	----

2C	30_0017	Optique géométrique	2	12	14	
----	---------	---------------------	---	----	----	--

2C	63_0018	Électricité 1	3	14	16	
----	---------	---------------	---	----	----	--

semestre 4	Maths	ECTS	CM	TD	TP
------------	-------	------	----	----	----

Tronc commun - 17 ECTS

S4MATH-UE1	UE1				
26_0066	Espaces préhilbertiens	4	20	20	
26_0067	Probabilités 1	4	20	20	

S4MATH-UE2	UE2				
25_0071	Analyse 4	4	20	20	
26_0068	Outils Mathématiques 4	3	14	16	

S4MATH-UE3	UE3				
11_0307	Anglais 3	2		20	

S4MATH-UE4 UE4 - Option (13 ECTS)

option Bloc Math Info

1C	25_0072	Algèbre 4	5	22	24	
----	---------	-----------	---	----	----	--

1C	26_0069	Projet scientifique	4			
----	---------	---------------------	---	--	--	--

1C	27_0112	Programmation orientée objets 1	4	12	8	12
----	---------	---------------------------------	---	----	---	----

option Bloc Physique

2C	30_0018	Électromagnétisme dans le vide	5	24	30	
----	---------	--------------------------------	---	----	----	--

2C	60_0017	Mécanique des fluides	3	16	20	
----	---------	-----------------------	---	----	----	--

2C	60_0034	Mécanique générale	3	14	16	
----	---------	--------------------	---	----	----	--

2C	63_0019	Electricité 2	2	10	14	
----	---------	---------------	---	----	----	--

S4MATH-UE5 Option facultative non comptabilisable mais donnant lieu à des points bonus

F	25_0084	Préparation Ecoles d'ingénieurs	0		34	
---	---------	---------------------------------	---	--	----	--

semestre 5	Maths	ECTS	CM	TD	TP
------------	-------	------	----	----	----

Tronc commun - 15 ECTS

S5MATH-UE1	UE1				
25_0073	Mesure et Intégration	5	20	24	

S5MATH-UE2	UE2				
25_0074	Analyse complexe et applications	4	14	20	

S5MATH-UE3	UE3				
26_0070	Analyse numérique matricielle	3	8	12	2
26_0071	Traitement numérique des fonctions	3	10	12	

S5MATH-UE4 UE4 - Option (15 ECTS)  
Bloc Mathématiques

1C	25_0075	Algèbre 5	6	22	28	
1C	25_0076	Géométrie 1	6	22	28	
1C	25_0077	Topologie 2	3	10	12	

Bloc Physique

2C	28_0067	Physique moderne	3	14	16	
2C	28_0068	Physique expérimentale 4	3			24
2C	30_0019	Électromagnétisme dans la matière	3	18	18	
2C	30_0020	Physique ondulatoire	3	10	12	
2C	63_0020	Electricité 3	3	12	14	

S5MATH-UE5 Option facultative non comptabilisable mais donnant lieu à des points bonus

25_0085	Préparation Ecoles d'ingénieurs	0		52	
---------	---------------------------------	---	--	----	--

semestre 6	Maths	ECTS	CM	TD	TP
------------	-------	------	----	----	----

Tronc commun – 13 ECTS

S6MATH-UE1	UE1				
26_0072	Probabilités 2	6	20	24	

S6MATH-UE2	UE2				
25_0078	Calcul différentiel 2 et optimisation	7	26	34	

S6MATH-UE3 UE3 - Option (17 ECTS)  
Bloc Mathématiques

1C	25_0079	Algèbre 6	5	18	20	
1C	25_0080	Géométrie 2	5	18	20	
1C	26_0073	Calcul formel	3	8	10	
1C	26_0074	Stage de pré-professionnalisation	4	4	16	20

Bloc Physique

2C	27_0088	Analyse numérique appliquée	3	8		12
2C	28_0070	Physique expérimentale 5	3			28
2C	28_0071	Simulations	3	6	24	
2C	28_0081	Physique des milieux continus	4	12	14	
2C	28_0082	Relativité restreinte	4	10	14	

# GUIDE DES ÉTUDES

## 4 - Contenu des enseignements

**LICENCE DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**  
**Mention : Mathématiques**

**Semestre 1**

<b>UE :</b>	<b>Maths 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 1</b>
Objectifs :	Etudier l'algèbre matricielle.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révisions : Notation sigma, raisonnement par récurrence.</li> <li>- Opérations sur les matrices : corps, matrices, addition et multiplication scalaires, combinaison linéaire, multiplication.</li> <li>- Déterminant des matrices carrées : déterminant d'ordre 3, interprétation géométrique, développement, opérations sur les lignes et les colonnes, multiplicativité du déterminant.</li> <li>Résolution des systèmes linéaires.</li> <li>- Applications : Suites récurrentes linéaires.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Maths 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse 1</b>
Objectifs :	Revoir l'analyse du lycée: fonctions de la variable réelle avec notion de dérivée, suites réelles.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<p>Les nombres réels. Introduction aux suites numériques.</p> <p>Continuité. Théorème des valeurs intermédiaires.</p> <p>Théorème de la bijection et fonction réciproque.</p> <p>Dérivabilité et applications. Extremums des fonctions d'une variable réelle.</p> <p>Notion de convexité. Etude de quelques fonctions usuelles (Logarithme, exponentielle, puissance, racines n-ièmes, trigonométriques, trigonométriques réciproques, fonctions hyperboliques et leurs réciproques).</p> <p>Etude de suites récurrentes simples du type <math>u(n+1)=f(u(n))</math>.</p> <p>Introduction aux fonctions de deux variables et aux dérivées partielles.</p>

<b>UE :</b>	<b>Maths 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 1</b>
Objectifs :	Maîtriser les outils géométriques utiles à la physique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels de trigonométrie.</li> <li>- Calcul vectoriel dans l'espace.</li> <li>- Notions de base sur les équations différentielles.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Physique 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Physique générale</b>
Objectifs :	Acquérir les notions fondamentales et savoir transcrire sous forme mathématique des problèmes classiques d'électricité et de mécanique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constantes fondamentales, Analyse dimensionnelle et Interactions fondamentales.</li> <li>- Electricité, charge électrique, intensité, potentiel tension, Résistances, condensateurs et bobines inductives.</li> <li>- Cinématique : position, vitesse et accélération.</li> <li>- Mouvement circulaire uniforme et non uniforme: position, vitesse, accélération dans le système de coordonnées cylindriques.</li> <li>- Les trois lois de Newton. Chute libre, balistique : mouvement parabolique.</li> <li>- Mouvement en présence de frottement visqueux. circuit RC et RL.</li> <li>- Oscillateurs harmonique : force de rappel d'un ressort, circuits LC en régime libre.</li> <li>- Oscillateurs amortis : Frottement visqueux, Circuits RLC ; solution de l'équation « amortie ».</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Info 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algorithmique et Programmation 1</b>
Objectifs :	Savoir concevoir un algorithme simple et le programmer en Pascal.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Notion d'algorithme - Types élémentaires - Expressions arithmétiques et logiques - Actions élémentaires : affectation, énoncés conditionnels et itératifs - Algorithmes paramétrés (procédures et fonctions) - Types complexes (tableaux, intervalles, types composés). - Programmation en C - Traduction des différents énoncés - Compilation et exécution - procédures et fonctions prédéfinies.

<b>UE :</b>	<b>option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Programmation pour les applications scientifiques et de l'ingénierie</b>
Objectifs :	S'initier à la programmation sous MATLAB et à ses applications en mathématiques et en sciences physiques
Prérequis :	Aucun
Programme :	Programmation MATLAB – Applications en mathématiques et en sciences physiques

<b>UE :</b>	<b>Méthodo 1</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Méthodologie et recherche documentaire</b>
Objectifs :	Accompagner les étudiants dans l'acquisition d'une méthodologie adaptée au travail universitaire.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Utilisation de la bibliothèque. Recherche documentaire. Comment travailler sur documents ? Comment classer l'information ?

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie générale</b>
Objectifs :	Savoir comment est organisée la matière et maîtriser à partir de sa structure certaines propriétés physico-chimiques. Etre capable de décrire les interactions moléculaires dans les systèmes chimiques.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure de l'atome</li> <li>- Modèle de Bohr (atome d'hydrogène et ions hydrogénoïdes)</li> <li>- Description des orbitales atomiques (notion de probabilité de présence, nombres quantiques, représentation des orbitales)</li> <li>- Structure électronique (Principe d'exclusion de Pauli, règle de Hund, règle de Klechkovski, approximation selon Slater)</li> <li>- Classification périodique et propriétés (Description du tableau périodique de Mendelieff, périodicité des propriétés : rayon atomique et ionique, énergie d'ionisation, affinité électronique, électronégativité)</li> <li>- Notions de liaisons chimiques et conséquences sur la réactivité – Energie, longueur et polarisation des liaisons, moment dipolaire – La liaison ionique. – La liaison métallique</li> <li>- Géométrie des molécules : représentation de Lewis, théorie de l'hybridation, prévision de la géométrie par la théorie VSEPR</li> <li>- Interactions de Van der Waals, liaisons intermoléculaires et cohésion des états de la matière.</li> <li>- Diagramme d'orbitales moléculaires, méthode CLOA (molécules diatomiques homo et hétéronucléaires), molécules polyatomiques.</li> </ul>

## Semestre 2

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 2</b>
Objectifs :	Etudier des outils d'Analyse et d'Algèbre nécessaires aux enseignements de Physique-Chimie et d'Informatique.
Prérequis :	Analyse 1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration sur un intervalle compact d'une fonction continue par morceaux. Primitives d'une fonction continue sur un segment. Intégration par parties, changement de variable. Applications : calculs d'aires, calculs de limites</li> <li>- Les fonctions convexes et leurs propriétés.</li> <li>- Equations différentielles du premier ordre. Equations différentielles linéaires du second ordre à coefficients constants.</li> <li>- Compléments d'algèbre linéaire : valeurs propres et sous espaces propres d'une matrice ; théorème de changement de base ; diagonalisation d'une matrice diagonalisable et applications.</li> </ul>

<b>UE</b>	<b>UE 2</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Algèbre 2</b>
Objectifs :	Etudier l'algèbre linéaire
Prérequis :	Algèbre 1, outils maths 1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces vectoriels, sous-espaces, somme directe. Familles libres, familles génératrices, bases, théorème de la base incomplète, dimension.</li> <li>- Applications linéaires, noyau, image</li> <li>- Rang d'une matrice, d'une application linéaire. Théorème du rang.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Logique mathématique</b>
Objectifs :	Connaître le fonctionnement du raisonnement mathématique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connecteurs et quantificateurs.</li> <li>- Ensembles.</li> <li>- Applications (injectives, surjectives, bijectives)</li> <li>- Raisonnement (par la contraposée, par l'absurde...)</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Arithmétique</b>
Objectifs :	Etudier l'arithmétique des entiers
Prérequis :	aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arithmétique des entiers : division euclidienne, bases de numération, PGCD, relation de Bezout, nombres premiers, valuation p-adique. Anneaux <math>\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}</math>.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Analyse 2</b>
Objectifs :	Poursuivre l'étude des fonctions de la variable réelle et des suites réelles.
Prérequis :	Analyse 1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctions d'une variable réelle à valeurs réelles: Limite, continuité, continuité uniforme, théorème de Heine.</li> <li>- Suites de nombres réels : convergentes, divergentes, suites extraites, suites de Cauchy, théorème de Bolzano-Weistrass.</li> <li>- Dérivation des fonctions d'une variable réelle à valeurs réelles : opérations, inégalité et égalité des accroissements finis. Extremums locaux des fonctions dérivables à valeurs réelles. Théorème de Rolle. Fonction de Classe <math>C_p</math>. Formule de Leibniz. Formule de Taylor à l'ordre <math>p</math> avec reste intégral pour une fonction de classe <math>C_{p+1}</math> ; Formule de Taylor-Lagrange. Étude locale des fonctions : développements limités et asymptotiques, opérations sur les développements limités. Théorème de Taylor-Young.</li> <li>- Etude de suites récurrentes.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Anglais scientifique 1</b>
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique des systèmes</b>
Objectifs :	Acquérir les notions de base de concernant les systèmes de points matériels.
Prérequis :	Physique générale 1
Programme :	Systèmes de points matériels, interactions générales et à forces centrales entre deux corps.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 1</b>
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Illustration de l'incertitude de mesure et utilisation des appareils classiquement usités en électricité (voltmètre, oscilloscope,...)



<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique générale 2</b>
Objectifs :	Savoir repérer et de modéliser les différents mouvements d'un point matériel ou d'un solide dans l'espace. Acquérir les notions de base de l'électrostatique.
Prérequis :	Physique générale 1
Programme :	- Notion de système de coordonnées cartésiennes, sphériques et polaires. Calcule des vitesses et accélérations dans ces trois systèmes de coordonnées. Notion de référentiel galiléen et non galiléen et étude de la cinématique du point et du solide dans ces référentiels. Notions de moments d'inertie d'un solide. Notions de forces, relation fondamentale de la dynamique et théorème du moment cinétique appliqués à un point matériel et un solide. Aspect énergétique des phénomènes dynamiques. - Electrostatique dans le vide : champ et potentiel électrique, théorème de Gauss, dipôle électrique, conducteur et condensateur.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Algorithmique et Programmation 2</b>
Objectifs :	Savoir concevoir un algorithme utilisant des structures de données (listes, arbres) et les programmer.
Prérequis :	Algorithmique et Programmation 1
Programme :	Pointeurs - Fichiers - Récursivité - Structures séquentielles : listes, piles, files - Arbres binaires - Mise en œuvre des algorithmes. Applications en Langage C

<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>INTRODUCTION AUX BASES DE DONNEES</b>
Objectifs :	Introduire la notion de Système de Gestion de Base de Données (SGBD) avec comme exemple les SGBD relationnels. Interroger des données en SQL.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Introduction aux Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD). Introduction au langage d'interrogation des données (DQL) en SQL et application sous Access.

<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Pratique du langage C</b>
Objectifs :	Mettre en pratique et approfondir la programmation C.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Travaux pratiques en langage C

### Semestre 3

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 3</b>
Objectifs :	Réductions des endomorphismes, compléments sur le déterminant. Arithmétique des polynômes.
Prérequis :	Algèbre 2, Arithmétique
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Polynômes à coefficient dans un corps : division euclidienne, PGCD, relation de Bezout. Théorème de la racine. Théorème de d'Alembert.</li> <li>- Polynômes irréductibles (caractérisation dans <math>C[X]</math> et <math>R[X]</math>).</li> <li>- Fractions rationnelles : décomposition en éléments simples.</li> <li>- Réduction d'endomorphismes : polynôme caractéristique, valeurs propres et vecteurs propres, conditions nécessaires et suffisantes de diagonalisation, théorème de Hamilton-Cayley.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Outils mathématiques 3</b>
Objectifs :	Utiliser les nombres complexes et les courbes paramétrées.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur le corps des nombres complexes. Exponentielle d'un nombre complexe. Forme trigonométrique. Racines de l'unité. Résolution d'équations polynomiales.</li> <li>- Définition de courbes par paramétrage ou équations. Tangente à une courbe, position par rapport à la tangente, points de rebroussement, d'inflexion, asymptotes, tracé d'une courbe. Abscisse curviligne.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse 3</b>
Objectifs :	Etudier les séries de nombres et les suites de fonctions.
Prérequis :	Analyse 2, Outils mathématiques 2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séries de nombres réels ou complexes.</li> <li>- Suites de fonctions à valeurs dans <math>R</math> ou <math>C</math>. Convergence simple, convergence uniforme sur un ensemble d'une suite de fonctions. Continuité et limite en un point de la fonction limite d'une suite uniformément convergente. Intégration terme à terme d'une suite uniformément convergente de fonctions continues sur un segment ; application à la dérivation terme à terme d'une suite de fonctions de classe <math>C^1</math></li> </ul>
Modalité d'évaluation	CC + ET (2h)

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Calcul différentiel 1 et Topologie 1</b>
Objectifs :	Etudier la différentiabilité des fonctions à plusieurs variables dans un espace de dimension fini.
Prérequis :	Analyse 2, Outils mathématiques 2
Programme :	Espaces vectoriels normés, inégalités de Holder et de Minkowski. Quelques notions de topologie. Fonctions continues et ensembles compacts. Propriété de Bolzano-Weierstrass. Espaces de Banach. Applications linéaires continues. Séries dans un espace vectoriel normé. Définition d'une différentielle. Application tangente et Hyperplan tangent. Dérivées suivant un vecteur. Lignes de niveau et gradient. Matrice d'une différentielle. Dérivées partielles d'ordre supérieur. Equations aux dérivées partielles. Notion de difféomorphisme entre ouverts de $\mathbb{R}^n$ . Courbes planes définies de façon implicite. Formule de Taylor à l'ordre deux. Points critiques et extrema. Introduction aux systèmes dynamiques et à la modélisation.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Optique géométrique</b>
Objectifs :	Acquérir des connaissances en optique géométrique
Prérequis :	Aucun
Programme :	Optique géométrique : principe de Fermat, lois de Snell-Descartes et stigmatisme, miroir et dioptrique sphériques - Systèmes centrés dioptriques et catadioptriques dans l'approximation de Gauss.

<b>UE :</b>	<b>PC 3.5</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electricité 1</b>
Objectifs :	Etude des systèmes électriques élémentaires linéaires en régime continu. Exemple d'utilisation d'un composant non linéaire en régime continu. Notion de régime transitoire.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Réseaux linéaires en régime permanent continu : lois de Kirchhoff, théorèmes de superposition, de Thévenin et de Norton – amplificateur opérationnel – Diode - approximation des régimes quasi stationnaires - dipôles RC, RL et RLC en régime transitoire.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 2</b>
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique
Prérequis :	Aucun
Programme :	Illustration des lois de la mécanique, de l'électricité et de l'optique géométrique

<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>PROGRAMMATION AVANCEE</b>
Objectifs :	Approfondir la notion d'algorithme.
Pré-requis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Complexité et efficacité des algorithmes. Itératif/récuratif. Méthode diviser pour régner. Algorithmes de tri. Applications en langage C/C++.

<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>GRAPHES ET ALGORITHMES</b>
Objectifs :	Apprendre d'autres structures plus complexes adaptées à certains problèmes.
Pré-requis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Théorie des graphes et algorithmes de bases : définitions de base. Représentation des graphes. Parcours des graphes en longueur et en profondeur, applications. Fermeture transitive. Algorithmes d'optimisation dans les graphes valués : connexité, recherche de composantes connexes et de composantes fortement connexes. Chemins optimaux dans un graphe valué. Arbre recouvrant de poids minimal. Algorithmes de plus court chemin. Problèmes d'ordonnancement. Flots maximaux dans un réseau. Problème de transport. Recherches arborescentes

<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>INTRODUCTION A L'ANALYSE DE DONNEES</b>
Objectifs :	Appréhender les méthodes d'analyse de données par des approches descriptives
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Statistique descriptive : paramètres de position (moyenne, médiane, quantiles, modes) et de dispersion (écart-type, variance). Echantillons, intervalle de confiance d'une moyenne ou d'une fréquence. Test d'hypothèse, test de paramètre.

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>ANGLAIS 2</b>
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais

## Semestre 4

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 4</b>
Objectifs :	Etudier les mathématiques de la théorie du signal.
Prérequis :	Outils Mathématiques 2 et 3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels d'intégration et notions de base sur les intégrales impropres.</li> <li>- Développement d'une fonction périodique en série de Fourier. Convergence ponctuelle de Dirichlet. Formule de Parseval.</li> <li>- Transformée de Laplace, notions d'existence et de calcul. Applications à la résolution de systèmes d'équations différentielles.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse 4</b>
Objectifs :	Etudier les séries de fonctions et les intégrales généralisées.
Prérequis :	Analyse 3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séries de fonctions. Convergence simple, uniforme et normale. Continuité et dérivabilité de la fonction somme. Intégration terme à terme.</li> <li>- Séries entières à coefficients réels : rayon de convergence, théorème d'Abel, intégration et dérivation terme à terme dans l'intervalle (ouvert) de convergence. Développement en série entière des fonctions usuelles.</li> <li>- Intégrales impropres : intégrales convergentes, divergentes, critère de Cauchy. Convergence absolue. Emploi de l'intégration par parties. Intégrales de fonctions positives. Emploi des relations de comparaison pour l'étude de la convergence. Intégration des relations de prépondérance et d'équivalence au voisinage de l'infini. Intégrales dépendant d'un paramètre. Passage à la limite uniforme dans les intégrales de fonctions continues sur un segment. Exemples de passage à la limite dans les intégrales impropres. Convergence en moyenne, en moyenne quadratique : normes associées.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Espaces préhilbertiens</b>
Objectifs :	Etudier les espaces préhilbertiens et leur application aux séries de Fourier.
Prérequis :	Algèbre 3, Analyse 3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces préhilbertiens réels ou complexes. Produit scalaire, norme associée, inégalité de Cauchy-Schwarz, identité du parallélogramme, théorème de Pythagore, famille orthonormée, théorème d'orthonormalisation de Gram-Schmidt. Parties et sous-espaces orthogonaux.</li> <li>- Supplémentaire orthogonal, projection orthogonale sur un sous-espace de dimension finie, distance à un tel sous-espace.</li> <li>- Base hilbertienne, applications aux séries de Fourier : théorème de Jordan-Dirichlet et de Parseval.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Probabilités 1</b>
Objectifs :	Etudier les probabilités discrètes.
Prérequis :	Analyse 3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dénombrement : combinaison, arrangements, permutations.</li> <li>- Expériences aléatoires, évènements. Vocabulaires ensemblistes et probabilistes. Espace probabilisé, probabilité conditionnelle et indépendance. Formules des probabilités totales et de Bayes.</li> <li>- Variables aléatoires discrètes, loi binomiale, géométrique et de Poisson.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Anglais 3</b>
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 4</b>
Objectifs :	Etudier les formes quadratiques et le groupe orthogonal.
Prérequis :	Algèbre 3
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formes bilinéaire, produit scalaire.</li> <li>- Espaces euclidiens et hermitiens : adjoint d'un endomorphisme, endomorphismes hermitiens, unitaires. Réduction des endomorphismes via une transformation unitaire. Diagonalisation des endomorphismes.</li> <li>- Formes quadratiques sur un corps quelconque : méthode de Gauss. Classification des formes quadratiques sur C, R et Fp. Formes quadratiques réelles : théorème de Sylvester.</li> <li>- Groupe orthogonal. Géométrie vectorielle euclidienne (en dimension 3) : rotations, symétries orthogonales, composés.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Projet scientifique</b>
Objectifs :	Développer la démarche scientifique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en oeuvre une démarche de recherche documentaire.</li> <li>- Organiser sa pensée, conceptualiser et apporter une production personnelle.</li> <li>- Réaliser un compte rendu écrit et présenter un exposé oral.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique des fluides</b>
Objectifs :	Etudier la statique et la dynamique des fluides.
Prérequis :	Mécanique 1
Programme :	Statique des fluides, tension superficielle et capillarité - Cinématique des fluides - Dynamique des fluides parfaits et visqueux.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electromagnétisme dans le vide</b>
Objectifs :	Approfondir ses connaissances vis à vis de l'électromagnétisme dans le vide : Equation de Maxwell, induction électromagnétique, propagation des ondes électromagnétiques.
Prérequis :	Physique général 2
Programme :	- Magnétostatique dans le vide : champ magnétique, lois de Lorentz et de Biot-Savart, champs magnétiques créés par des courants continus, théorème d'Ampère (Enoncé), action d'un champ magnétique sur des courants continus, loi de Laplace. Compléments d'électrostatique et de magnétostatique dans le vide - Lois générales de l'électromagnétisme dans le vide: champ électromagnétique, potentiel scalaire et potentiel vecteur; équations de Maxwell; approximation des régimes quasi stationnaires; compléments sur l'induction électromagnétique - Aspect énergétique: travail des forces électromagnétiques, inductances; énergie électromagnétique des distributions de charges et de courants - Propagation du champ électromagnétique dans le vide: équation de propagation; ondes planes monochromatiques; considérations énergétiques.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique générale 2</b>
Objectifs :	Etre capable modéliser l'évolution des systèmes physiques oscillant libre libre ou forcés.
Prérequis :	Physique générale 1 et 2, mécanique des systèmes.
Programme :	Oscillateurs mécaniques et électriques libres et forcés. Oscillateurs couplés. Notion d'amortissement et de résonance Diagramme de phase. Notion de systèmes chaotiques

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electricité 2</b>
Objectifs :	Etude des systèmes électriques élémentaires linéaires en régime permanent sinusoïdal.
Prérequis :	Electricité 1
Programme :	- Régime permanent sinusoïdal : * caractéristiques d'un signal périodique * méthode symbolique de résolution des équations différentielles * impédances * puissance en régime sinusoïdal - Phénomènes de résonance en courant et tension



<b>UE :</b>	<b>OPTION</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>PROGRAMMATION ORIENTEE OBJETS 1</b>
Objectifs :	Apprendre à programmer dans le langage Java en utilisant toute la puissance des concepts objets.
Prérequis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Concepts orienté-objet. Bases du langage Java : type primitifs, tableaux, structure de contrôle. Classes et objets : constructeur, héritage, redéfinition, surcharge. Gestion des exceptions.

## Semestre 5

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mesure et intégration</b>
Objectifs :	S'initier à la théorie de la mesure et étudier l'intégrale de Lebesgue.
Prérequis :	Analyse 4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur l'Intégrale de Riemann, sommes de Riemann, intégrales impropres, fonctions définies par une intégrale</li> <li>- Rappels sur la théorie des ensembles : cardinal, ensembles dénombrables, ensembles réels</li> <li>- Espaces mesurables, espaces mesurés, mesures positives. Mesure de Lebesgue sur un intervalle. Applications mesurables et fonctions réelles ou complexes mesurables. Approximation par des fonctions étagées.</li> <li>- Intégration de fonctions réelles : théorème de Beppo-Levi, lemme de Fatou, théorème de convergence dominée de Lebesgue. Intégrabilité des fonctions complexes mesurables.</li> <li>- Fonctions définies par une intégrale : continuité, dérivabilité.</li> <li>- Espaces <math>L_p</math>. Inégalités de Hölder et Minkowski. Intégration sur un espace produit. Théorème de Fubini-Tonelli. Changement de variables.</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Topologie 2</b>
Objectifs :	Etudier la topologie des espaces métriques.
Prérequis :	Analyse 4, calcul différentiel 1
Programme :	<p>Définitions premières. Topologie des espaces métriques. Suites de Cauchy, espaces métriques complets. Compacité. Théorème de Tykhonov. Continuité. Applications uniformément continues, lipschitziennes, distances équivalentes, complété d'un espace métrique. Théorème du point fixe de Banach/Picard. Théorème de Bernstein-Weierstrass. Connexité.</p>

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Analyse numérique matricielle</b>
Objectifs :	Etudier l'algèbre matricielle.
Prérequis :	Analyse 4, espaces préhilbertiens
Programme :	<p>Méthodes directes de résolution des systèmes linéaires. Méthodes itératives de résolution des systèmes linéaires. Calcul de valeurs et de vecteurs propres.</p>

<b>UE :</b>	<b>UE 3</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Traitement numérique des fonctions</b>
Objectifs :	Etudier l'analyse numérique des fonctions
Prérequis :	Analyse 4, espaces préhilbertiens
Programme :	Résolution numérique des équations non linéaires. Interpolation polynomiale. Formules de quadrature.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 5</b>
Objectifs :	Etudier la théorie des groupes finis.
Prérequis :	Algèbre 4
Programme :	Généralités : Groupes, Sous-groupes, ordre d'un élément, théorème de Lagrange, morphismes de groupes. Sous-groupes normaux. Groupes quotients. Théorèmes d'isomorphismes. Groupes opérants sur un ensemble : orbite, stabilisateur, relation des classes.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Electromagnétisme dans la matière</b>
Objectifs :	Approfondir ses connaissances vis-à-vis de la propagation des ondes électromagnétiques dans les milieux linéaires et isotropes.
Prérequis :	Electromagnétisme dans le vide
Programme :	Compléments d'électromagnétisme dans le vide: guides d'ondes électromagnétiques; vitesse de groupe - Ondes stationnaires et cavités résonnantes - Ondes électromagnétiques dans les milieux linéaires et isotropes (milieux diélectriques et milieux aimantés).

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Physique ondulatoire</b>
Objectifs :	Etudier et savoir modéliser les phénomènes ondulatoires
Prérequis :	Mécanique générale 1 et 2
Programme :	Etude du comportement de deux et N oscillateurs couplés. Mise en équation et résolutions d'équations de propagations pour divers systèmes ondulatoires : Corde vibrante, ondes de surfaces, ondes acoustiques...Notions d'ondes dispersives. Notion d'élasticité, ondes élastiques dans les milieux matériels.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Physique moderne</b>
Objectifs :	Introduction aux connaissances générales de la physique quantique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Bases de la mécanique quantique. Equation de Schrödinger à une dimension. Applications à l'effet tunnel, aux puits de potentiel et à l'oscillateur harmonique. Introduction au moment cinétique

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 4</b>
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique
Prérequis :	Aucun
Programme :	Illustration des lois de l'optique ondulatoire, des phénomènes d'origine quantique et du filtrage.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Electricité 3</b>
Objectifs :	Etude des filtres actifs et passifs.
Prérequis :	Electricité 1 et 2
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rappels sur le régime sinusoïdal (impédance, puissance)</li> <li>- variabilité en fréquence : quadripôles, filtres fréquentiels</li> <li>- amplificateur opérationnel</li> <li>- analyse harmonique</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Géométrie 1</b>
Objectifs :	Utiliser les nombres complexes en géométrie plane. Etudier les coniques.
Prérequis :	Outils Mathématiques 3 et Algèbre 4
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Description des points, droites et cercles du plan à l'aide des nombres complexes. Traduction complexe des notions d'alignement, parallélisme, orthogonalité, cocyclicité.</li> <li>- Groupe des similitudes. Théorème de l'angle au centre. Birapport. Homographies. Inversion.</li> <li>- Coniques : propriétés, classification, définition bifocale, représentations paramétrique</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse complexe</b>
Objectifs :	S'initier à l'analyse complexe
Prérequis :	Analyse 4
Programme :	<p>Séries et fonctions analytiques. Principe du maximum, prolongement analytique et théorème de l'image ouverte. Différentiabilité dans <math>\mathbb{C}</math> : fonctions complexes d'une variable complexe, équations de Cauchy–Riemann, propriétés de fonctions holomorphes. Exponentielle complexe. Détermination principale du logarithme et fonctions issues du logarithme. Fonctions holomorphes élémentaires.</p> <p>Calcul intégral et théorie de Cauchy : chemins et courbes, intégrales curvilignes, formule intégrale de Cauchy. Suites, séries et intégrales de fonctions holomorphes. Singularités et fonctions méromorphes : le développement de Laurent, calcul d'intégrales par la méthode des résidus, fonctions méromorphes.</p> <p>Zéros des fonctions holomorphes, théorème de Rouché. Représentation conforme et théorème de Riemann. Quelques applications à la physique et à l'automatique.</p>

## Semestre 6

<b>UE :</b>	<b>UE 1</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Probabilités 2</b>
Objectifs :	Etudier les probabilités continues
Prérequis :	Probabilités 1, Analyse 4, Mesure et Intégration
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tribus, espaces probabilisés.</li> <li>- Variables aléatoires (continues), loi d'une variable aléatoire, fonction de répartition, loi gaussienne, loi de Cauchy, loi uniforme, loi exponentielle. Espérance, variance.</li> <li>- Fonctions caractéristiques. Convergence en probabilité, loi faible des grands nombres.</li> <li>- Vecteurs aléatoires, loi conditionnelle, loi marginale, indépendance</li> </ul>

<b>UE :</b>	<b>UE 2</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Calcul différentiel 2 et Optimisation</b>
Objectifs :	Disposer des compléments de calcul différentiel.
Prérequis :	Calcul Différentiel 1, Analyse 4, Topologie
Programme :	<p>Dérivée directionnelle, dérivées partielles, différentiabilité. Théorème des accroissements finis. Convergence d'une suite de fonctions différentiables. Différentielles secondes et Hessienne. Formule de Taylor pour les fonctions de classe <math>C_p</math>. Théorème d'inversion. Théorème des fonctions implicites.</p> <p>Equations différentielles :</p> <p>Raccordements des solutions, solutions prolongeables, solutions maximales.</p> <p>Solutions approchées.</p> <p>Lemme de Gronwall. Théorème de Cauchy-Lipschitz.</p> <p>Équations différentielles autonomes et champs de vecteurs.</p> <p>Théorème d'existence de Weierstrass et variantes.</p> <p>Conditions d'optimalité - optimisation sans contrainte.</p> <p>Analyse convexe et extremum.</p> <p>Optimisation sous contraintes d'égalité.</p> <p>Multiplicateurs de Lagrange, le théorème des extrema liés.</p> <p>Optimisation sous contraintes d'inégalités.</p> <p>Algorithmes de minimisation avec contraintes.</p>

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Calcul formel</b>
Objectifs :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Connaître Python, en particulier les packages Numpy, Scipy, Matplotlib.</li> <li>2) Savoir programmer des méthodes numériques notamment en vue des concours de l'enseignement (CAPES et agrégation)</li> </ol>
Prérequis :	Aucun
Programme :	Calculs approchés d'intégrales - Résolutions approchées d'ED, de systèmes linéaires – Cryptographie – Codes correcteurs d'erreur – Traitement des images - Fractales

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 6</b>
Objectifs :	Etudier l'arithmétique des anneaux et la théorie des corps.
Prérequis :	Algèbre 5
Programme :	Divisibilité dans les anneaux : anneaux intègres, anneaux factoriels, anneaux principaux, anneaux euclidiens. Compléments sur les polynômes : critères d'irréductibilité des polynômes de $\mathbb{Q}[X]$ . Corps. Extension de corps. Corps finis. Application au système RSA (cryptographie).

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Géométrie 2</b>
Objectifs :	Etudier la géométrie affine et projective.
Prérequis :	Géométrie 1
Programme :	Espaces affines : structure d'espace affine, barycentre, repère affine, coordonnées barycentriques. Applications affines, cas des transformations : groupe des transformations affines, des isométries, des déplacements, Classification à partir des points invariants en dimension 2 et 3. Angles orientés de vecteurs, de droites. Géométrie projective : coordonnées homogènes, repère projectif, birapport, homographies.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Stage de pré-professionalisation</b>
Objectifs :	Découvrir le métier d'enseignant.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Connaissance des pratiques enseignantes dans les classes et les établissements. Découverte d'autres professionnels et connaissance pratique de ses fonctions dans un établissement.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Relativité restreinte</b>
Objectifs :	Apporter les connaissances générales de la relativité restreinte.
Prérequis :	Mécanique 1
Programme :	Cinématique relativiste : transformations de Lorentz, transformation des vitesses, quadrivecteur espace-temps - Dynamique relativiste : quantité de mouvement et énergie, quadrivecteur impulsion-énergie, équivalence masse-énergie - Collisions relativistes, effet Compton.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 5</b>
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique
Prérequis :	Aucun
Programme :	Illustration de la propagation des ondes et des phénomènes d'origine quantique.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique des milieux continus</b>
Objectifs :	Etudier les propriétés mécaniques des matériaux
Prérequis :	Mécanique générale
Programme :	Tenseurs et torseurs – Etude des contraintes – résistance des matériaux

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Simulations</b>
Objectifs :	Etudier quelques outils de simulation.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Utilisation des logiciels “Mathematica”, Crystal Maker” et Crystal Diffract” pour application à divers problèmes de Sciences Physiques - Réalisation d'un projet scientifique.

<b>UE :</b>	<b>Option</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Analyse numérique appliquée</b>
Objectifs :	Savoir utiliser les outils (logiciels) de calcul numériques couramment utilisés
Prérequis :	Aucun
Programme :	Initiation à la programmation et calcul numérique avec les logiciels “Mathematica” pour le calcul formel, et Matlab ou scilab pour le calcul

# GUIDE DES ÉTUDES

## 5 - Règlement des études



## 1. Le cadre réglementaire

La licence délivrée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de licence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles : D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence ;
- Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Charte anti-plagiat approuvée par le conseil d'administration de l'UNC le 11 décembre 2015
- Arrêté ministériel d'accréditation pour l'UNC à délivrer des diplômes nationaux
- Délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2016

Après validation par le conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Internet de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans les mentions de licence :

- Lettres
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Anglais
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours : Langues et cultures océaniques
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-espagnol
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-chinois
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-japonais
- Histoire
- Géographie et aménagement
  
- Droit
- Economie et Gestion
  
- Mathématiques
- Physique, Chimie
- Informatique
- Sciences de la Vie et de la Terre

## 2. Les inscriptions

### 2.1. L'accès

L'accès à la licence est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit le baccalauréat ;
- soit le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit une validation prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2

### 2.2. L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Toutefois lorsque le parcours de formation de l'étudiant le justifie, l'UNC peut percevoir les droits de scolarité par semestre correspondant à la moitié des taux fixés.

Les conditions d'inscription administrative dans chaque année d'études sont définies dans le paragraphe « les règles de progression ».

La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.

Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale ;
- une inscription cumulative : pour les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée de Nouvelle-Calédonie conventionné avec l'UNC.

### 2.3. L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux EC optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est effectuée par les étudiants via l'application IPWeb.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

#### 2.4. Cas particuliers :

**Le statut d'auditeur libre** permet à toute personne intéressée par les préparations à des diplômes nationaux dispensés à l'UNC de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable : aucun titre ou diplôme n'est exigé pour obtenir ce statut. En aucun cas, le statut d'auditeur libre ne peut permettre à cet auditeur de bénéficier d'avantages donnés aux étudiants. Les auditeurs libres assistent aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) des licences des départements DEG, ST et LLSH dans la limite des places disponibles, les étudiants ayant priorité sur les auditeurs libres. En revanche, ils ne participent pas aux T.P (travaux pratiques) et ne se présentent pas aux épreuves d'évaluation correspondant aux enseignements.

**Les étudiants inscrits en complémentaire** dans un même diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestre(s) non acquis, conformément aux règles de progression.

### 3. L'organisation des études

#### 3.1. Parcours, UE, EC, ECTS

La licence est organisée sur six semestres (S1 à S6).

La licence est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les parcours sont organisés en UE pouvant contenir des EC obligatoires, des EC optionnels disciplinaires et des EC facultatifs choisis par l'étudiant sur la liste fixée par l'université.

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

#### 3.2. Types d'enseignement

Quatre types d'enseignements sont assurés :

**Les cours magistraux (CM)** : ils sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants inscrits à la formation.

**Les travaux dirigés (TD)** : ils illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupe, y est essentielle.

**Les travaux pratiques (TP)** : ils permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.

**Les stages et projets** : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités.

La licence peut comprendre une période de stage en milieu professionnel donnant droit à l'obtention d'ECTS ou bonification.

Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. Le bureau de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation.

Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire.

Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

#### 4. Le régime de présence et d'assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention :

- lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.
- la présence des étudiants bénéficiant d'une bourse d'Etat française ou étrangère aux séances de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

##### 4.1. Dérogations

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

##### 4.2. Absences

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

#### 5. Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire.

Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (Contrôle Continu (CC) ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par le conseil d'administration de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.

Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes :

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.
- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.
- le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et/ou d'un rapport. L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

#### **Attention :**

Un étudiant, inscrit en complémentaire sur deux années de licence :

- peut suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des années auxquels il est inscrit administrativement selon les possibilités de l'emploi du temps ;
- doit prioritairement suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des semestres inférieurs non acquis (ex : pour L2-L1, les épreuves de L1 ; pour L3-L2, les épreuves de L2).

#### **Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :**

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable.

A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

## Les éléments facultatifs et leur bonification

Les éléments facultatifs sont les activités physiques et sportives, l'engagement étudiant, les certifications, les langues : langues océaniques, l'espagnol, le japonais et le chinois, les stages.

Règles applicables à tout bonus :

- Les étudiants doivent être pédagogiquement inscrits pour demander à valoriser les enseignements bonifiables ;
- Les étudiants doivent choisir par niveau de licence, l'enseignement sur lequel reposera la bonification. La bonification ne sera effective que sur un semestre d'une année universitaire ;
- Tout enseignement bonifiable peut être suivi tout au long de l'année, à la seule condition de s'y inscrire pédagogiquement sur les 2 semestres.

Tous les éléments facultatifs donnent lieu à des points bonus sur la moyenne du semestre dont le barème est le suivant :

Barème d'application du bonus :

- 10 et 12,49 sur 20 : 0,1
- 12,5 et 14,49 sur 20 : 0,2
- 14,5 et 16,49 sur 20 : 0,3
- 16,5 et 18,49 sur 20 : 0,4
- 18,5 et 20 sur 20 : 0,5

## Les activités physiques et sportives

L'étudiant peut pratiquer une activité physique et sportive sous 3 formes : une pratique libre réalisée en loisirs, une pratique intégrée dans les maquettes pédagogiques et créditée par des ECTS et une pratique notée (bonus).

Pour cette dernière, les étudiants s'inscrivent pédagogiquement dans une activité et se voient attribuer une note sous la forme d'un bonus à l'issue du semestre. Le sport en bonus ne peut être choisi qu'une fois par année universitaire. Un étudiant peut pratiquer le même sport sur 2 semestres, mais dans ce cas, il sera noté sur le semestre de son choix et il pratiquera de manière libre à l'autre semestre. En cas de redoublement, le bonus ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre.

## L'engagement étudiant au bénéfice des étudiants en situation spécifique, notamment de handicap

Il s'agit d'être le tuteur des étudiants en situation particulière, notamment les étudiants handicapés inscrits dans la même formation, ce tuteur prend et leur restitue leurs notes pendant et après les enseignements et les aide globalement dans leur intégration à l'UNC. Le tuteur engagé devra également participer aux actions mises en œuvre par l'Espace Uni-Handicap (EUH), actions visant à la prise de conscience des usagers valides, de la réalité des handicaps.

Un dossier de candidature et de motivation est à retirer au bureau de l'EUH.

## Les certifications

Afin que les étudiants puissent se préparer aux certifications, tous les emplois du temps hebdomadaires de licence laisseront 2 créneaux d'1 heure ou 1 créneau de 2 heures, vides(s) de tout enseignement rattaché à la mention.

Sous forme d'EC, les préparations aux certifications seront placées dans une UE transversale aux semestres pairs, apportant bonus à ces semestres.

L'étudiant devra informer la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante - bureau de la scolarité de sa composante - de la présentation aux certifications et de ses résultats obtenus. Via un état

récapitulatif individualisé qui mentionnera le cursus de certifications suivies, le jury aura connaissance, lors de la délibération de compensation annuelle de S6, pour chaque étudiant de l'année et du niveau d'inscription et des résultats/score/ certificat obtenus, et pourra s'il le souhaite octroyer des points jurys au regard des certifications obtenues.

Les certifications d'aptitudes et de compétences ainsi obtenues seront inscrites dans le supplément au diplôme édité par l'UNC.

### **La préparation au certificat informatique et internet niveau 1**

Le C2i1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique. La préparation ne concerne que la partie pratique du C2i1 ; toute la partie dite théorique est supposée être acquise avec les supports en ligne (autoformation).

L'évaluation du C2i1 se fait en deux étapes :

1. Des séances de certification de la partie théorique sont organisées une fois par semestre sur la base du volontariat. Il s'agit d'un QCM.
2. La partie pratique est évaluée dans le cadre des éléments facultatifs bonifiables.

### **La préparation à la certification Voltaire**

L'objectif du projet Voltaire est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Le score de la Certification Voltaire est compris entre 0 et 1000 points. Les scores obtenus permettent d'identifier le niveau de maîtrise de langue française. À titre de référence,

- un score de 500 points ou plus indique que les règles de l'orthographe d'un français courant sont bien maîtrisées;
- un score de 700 points certifie une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; un candidat ayant ce score peut être un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement apporter ses compétences pour relire et améliorer les écrits de ses collègues ;
- au-delà de 900 points, le candidat est un expert en orthographe.

Pour aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge le financement, sur demande, du coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

Le coût du passage de la certification est de 19 euros pour les étudiants de l'UNC ; coût pris en charge par l'établissement.

Une fois inscrit à une séance de certification, la présence est obligatoire. Un étudiant peut se désinscrire avant la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le jour de la séance de certification.

Au moins quatre séances de certification seront programmées chaque année.

### **La préparation à la certification CLES 1**

Le centre de ressources en langues – CRL – propose un contrat pédagogique avec des alternances de CM, TD et travaux à faire en auto-formation, ateliers au choix (conversation, cinéma, théâtre) avec l'obligation d'une auto-évaluation dans un carnet de compétences qui préparent les étudiants à la certification.



## 6. La validation des EC, UE, semestres

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
  - par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE ;
- La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre de parcours type. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre de parcours-type est acquis :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

## 7. Les règles de compensation

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

## 8. Les règles concernant les sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc.)

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

Si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises.

L'étudiant absent à l'épreuve écrite ou orale d'examen terminal de première session et/ou de session de rattrapage est noté « 0 » à cette épreuve.

L'étudiant peut à l'issue de l'affichage des résultats du jury de première session dans un délai de 72 heures, renoncer au dispositif de compensation entre UE d'un même semestre afin de présenter les EC acquis par compensation (c'est-à-dire lorsque la note obtenue à l'EC est inférieure à 10/20) en session de rattrapage.



L'étudiant exerce cette faculté de renonciation en remplissant le formulaire disponible auprès de l'accueil de l'UNC, dans le délai indiqué.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des examens est réalisée par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

## 9. L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

## 10. Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

### 10.1. Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Aux semestres S4 et S6 sont organisés les jurys de diplôme qui décident respectivement l'attribution du DEUG (L1 + L2), uniquement à la demande de l'étudiant, et de la licence (L1 + L2 + L3) en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

### 10.2. L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes de DEUG et de licence sur la moyenne des 2 derniers semestres de L2 et de L3 :

- Mention « Très bien » : Moyenne  $\geq 16/20$ ,
- Mention « Bien » : Moyenne  $\geq 14/20$  et  $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne  $\geq 12/20$  et  $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne  $\geq 10$  et  $< 12/20$

## 11. Les règles de progression

Au sein de l'UNC, les règles de progression s'appliquent comme suit :

1. L'inscription en L2 est de droit pour tout étudiant ayant validé au moins un semestre de L1 et s'il a obtenu au moins 15 ECTS du semestre non validé.
2. Le jury de fin d'année peut toutefois autoriser l'inscription en L2 à un étudiant qui ne remplirait pas les conditions ci-dessus mais qui aurait acquis les éléments déterminants à l'obtention du L1.
3. L'inscription en L3 est de droit pour tout étudiant ayant validé les deux semestres de L1 et au moins un semestre de L2.

## 12. La conservation des ECTS en cas de changement de maquette

Une commission pédagogique ad hoc est mise en place au sein de chaque département pour statuer sur les possibilités de prendre en compte, dans une nouvelle offre de la formation, le bénéfice des ECTS acquis antérieurement.

### **13. La délivrance du diplôme**

La licence est délivrée par le jury compétent après l'obtention de 6 semestres d'enseignement représentant 180 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de DEUG, représentant 120 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premières années de la licence sont obtenues. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégataire, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par le service de scolarité doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

### **14. La réorientation**

En cas de changement de formation au cours ou à l'issue du S1, ou lorsqu'un étudiant issu d'un autre établissement vient poursuivre son cursus à l'UNC dans une même formation, l'inscription est décidée par le président de l'université, après avis d'une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département.

La décision précise, le cas échéant, si l'étudiant admis dans une formation est tenu de suivre des enseignements complémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Dans le cas d'un changement d'établissement, les crédits délivrés à l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définitivement acquis à l'étudiant par une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département, qui propose le report des ECTS dans la formation demandée. Les notes de l'établissement d'origine sont conservées dans la mesure du possible.

### **15. Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique**

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au service de scolarité de l'UNC et à la direction des études de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le service de scolarité de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

### **Cas particulier des étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger :**

#### **Etudiants inscrits à l'UNC : mobilité sortante**

Un contrat d'études pour les étudiants partant suivre un semestre à l'étranger est établi avec le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis du responsable pédagogique et président du jury concernés.

Les étudiants dont l'évaluation relative au stage ou aux études effectuée(s) à l'étranger n'est pas parvenue avant les délibérations de la session initiale, bénéficient d'une délibération de jury spécifique le plus rapidement possible, organisée par le président du jury du semestre concerné dès réception des résultats de l'étudiant en échange.

En cas d'échec à la session initiale présentée dans l'établissement d'accueil, les étudiants concernés peuvent se présenter aux épreuves de la session de rattrapage de l'établissement d'accueil, lorsqu'il en propose une. Dans ce cas, l'étudiant informe le coordinateur RI concerné de sa décision. A défaut de session de rattrapage organisée par l'établissement d'accueil, l'UNC ne proposera aucun dispositif d'évaluation de rattrapage.

En cas de réussite totale ou partielle, les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil seront analysés par le coordinateur RI du département, le responsable pédagogique et le président de jury qui décideront du nombre de crédits et des notes à octroyer.

#### **Etudiants étrangers accueillis à l'UNC : mobilité entrante**

Un contrat fixant une période d'études et les enseignements à suivre à l'UNC est établi, entre l'étudiant et le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis des responsables pédagogiques de l'UNC et de l'université d'origine.

- a) inscriptions

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Dès l'arrivée de l'étudiant à l'UNC, il se présente à la Direction des études et vie étudiante pour effectuer son inscription administrative.

L'inscription pédagogique aux enseignements mentionnés dans le contrat (= élément constitutif EC) est réalisée par le secrétariat de la composante de rattachement du coordinateur RI qui suit l'étudiant.

#### b) Assiduité et absence

La présence des étudiants sous contrat aux séances de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Exception : En cas de chevauchement d'enseignements, l'étudiant informe son coordonnateur RI. Des aménagements sont étudiés dans l'intérêt de l'étudiant. L'étudiant et le coordonnateur RI doivent s'accorder pour valider les enseignements à suivre prioritairement. Le coordinateur RI communique l'information aux enseignants impactés et au secrétariat pédagogique afin de ne pas pénaliser l'étudiant.

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au coordinateur RI d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

#### c) Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques pour tous les étudiants inscrits pédagogiquement à l'EC.

Toutefois, pour présenter les épreuves terminales écrites, les étudiants non francophones bénéficient d'un temps majoré et de la possibilité d'avoir un dictionnaire Français – LVE. S'ils en font la demande auprès du coordinateur RI et après accord de ce dernier, les épreuves de contrôles continus peuvent être présentées sous forme d'oral. L'étudiant devra être informé par l'enseignant responsable de l'épreuve du jour, de l'heure et du lieu de présentation de l'oral.

Deux sessions d'épreuves sont organisées (une session initiale et une session de rattrapage). Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Lorsque l'étudiant ne peut présenter la session de rattrapage en raison de la durée de son contrat, seuls les résultats de la première session lui sont imputés.

#### d) Validation des résultats

Un EC est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour le calcul de la moyenne aux EC, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage, quand l'étudiant a la possibilité de s'y présenter.

#### e) Jury

Un jury est arrêté pour chaque étudiant. Il est composé au minimum du coordinateur RI, du responsable et du président de jury du semestre de la formation dans lequel l'étudiant a suivi le plus grand nombre d'enseignements. L'un d'entre eux étant désigné président.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non des EC, est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance de l'étudiant et transmis à l'Université d'origine par l'UNC.

Aucune mention n'est attribuée aux EC.

#### d) Inscription au semestre

Dans le cas où l'étudiant suit un semestre complet d'une même formation à l'UNC, les règles applicables sont celles mentionnées dans le guide des études de l'année en cours de la dite formation.

NB : sont exclus de cette réglementation, les étudiants doctorants et « free mover »

## 16. Aide à la réussite

De manière à favoriser la réussite en licence, des actions d'accompagnement et, le cas échéant, de soutien sont mises en place, notamment sous la forme d'un tutorat ou de dispositifs spécifiques.

## 17. Sanction disciplinaire

### 17.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

### 17.2 Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;

- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

**Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :**

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

**Le plagiat**

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

## 18. Délivrance Carte Sup'

### 18.1 La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

2021



# Certification Voltaire

---

L'objectif du [projet Voltaire](#) est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

## *Le fonctionnement de la Certification Voltaire...*

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

## *Plateforme d'entraînement à l'orthographe*

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

## *Séances de certification*

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

## *Obtenir son certificat*

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

## *Pour toute information*

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

# Certification C2i niveau 1

---

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

## ***Préparation à la certification***

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

## ***Séances de certification***

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

## ***Obtenir son certificat***

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.

# GUIDE DES ÉTUDES

**6 - Modalités de contrôle des connaissances**

Département ST - MCC 2017 Licence Mathématiques

Mention	Sem	Libelle_EC	Evaluation	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	nature de l'examen E/O (écrit/oral)	durée de l'examen
Math	1	Algèbre 1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	1	Analyse 1	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	1	Outils Math 1	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	1	Algo et prog 1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	1	Prog appli scientifiques et ingénierie	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	1	Chimie générale	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	1	Méthodologie	CC	CC	CC		1h
Math	1	Physique générale 1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	2	Anglais sc 1	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	2	Algèbre 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	2	Arithmétique	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	2	Analyse 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	2	Logique math	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	2	Outils Math 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	2	Intro bases de données	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	2	Pratique du langage C	TP	TP	$MAX(TP;E2)$	Ecrit	1h30
Math	2	Algo et prog 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	2	Physique générale 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	2	Méca des systèmes	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	2	Physique expérimentale 1	TP	TP	TP		
Math	3	Angl.2	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	3	Algèbre 3	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	3	Analyse 3	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	3	Calcul dif.1 et bases de topo	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	3	Outils Math 3	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	3	Introduction à l'analyse de données	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	3	Graphes et algo	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	3	Prog avancée	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	3	Thermo.classique	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	3	Physique expérimentale 2	TP	TP	TP		
Math	3	Optique géométrique	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	3	Electricité 1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Angl. 3	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	4	Algèbre 4	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	4	Analyse 4	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	4	Outils Maths 4	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Espaces préhil.	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	4	Proba.1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h00
Math	4	Projet scientifique	TP	TP	TP	Oral	
Math	4	Prog orientée objets 1	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Electromag.dans le vide	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Méca. des fluid.	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Mécanique générale 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	4	Electricité 2	CC+ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Math	5	Mesure et intégr.	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	5	Topo 2	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	5	Algèbre 5	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	5	Géom. 1	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	5	Analyse comp.	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	5	Traitement numérique des fonctions	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	5	Analyse num matricielle	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	5	Physique expérim 4	TP	TP	TP		
Math	5	Physique moderne	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	5	Electromag dans la mat	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	5	Physique ondulatoire	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	5	Electricité 3	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	6	calcul diff 2 et optimisation	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	3h00
Math	6	Algèbre 6	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	6	Géométrie 2	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	6	Probabilités 2	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h00
Math	6	Calcul formel	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	6	Stage de pré-professionnalisation	TP	TP	TP	rapport	
Math	6	Analyse num appliquée	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00
Math	6	Phys.des mil.cont.	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	6	Relativ restreinte	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Math	6	Physique expérim 5	TP	TP	TP		
Math	6	Simul	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h00

# GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite



# GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

Responsable de formation : Bianca Travain, bianca.travain@univ-nc.nc,

Bâtiment S – 1er étage

Equipe pédagogique :

Mathématiques : C. Cuny (MCF), A. Da Silva (PRAG), G. Durrieu (PR), E. Edo (MCF), E. Falaeo (PRCE), Y. Rouibah (MCF), D. Simpelaere (PR), B. Travain (PRAG).

Physique : C. Métayer (MCF), M. Meyer (MCF), A. Serres (MCF), J. Tredicce (PR)

Informatique : F. Flouvat (MCF), N. Folcher-Selmaoui (MCF), T. Knapik (PR), G. Taladoire (MCF), Touraivane (MCF).

Anglais : G. Quélavoine.



# GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

## La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

### Bureau de la scolarité

[deve\\_scolarite@univ-nc.nc](mailto:deve_scolarite@univ-nc.nc)

Pour le département LLSH : [sp-lsh@univ-nc.nc](mailto:sp-lsh@univ-nc.nc)

Pour le département ST : [sp-st@univ-nc.nc](mailto:sp-st@univ-nc.nc)

Pour le département DEG: [sp-deg@univ-nc.nc](mailto:sp-deg@univ-nc.nc)

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
  - Accueil - information aux usagers
  - Suivi des inscriptions pédagogiques
  - Gestion des emplois du temps
  - Organisation des épreuves
  - Organisation des délibérations de jurys
  - Diffusion des résultats
  - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
  - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

### Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

[deve\\_bve@univ-nc.nc](mailto:deve_bve@univ-nc.nc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

# Observatoire de la vie étudiante

deve\_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : [prenom.nom@serveur](mailto:prenom.nom@serveur).

**Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !**

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : [deve\\_bve@univ-nc.nc](mailto:deve_bve@univ-nc.nc) ou [deve\\_observatoire@univ-nc.nc](mailto:deve_observatoire@univ-nc.nc)

## - Bureau d'appui de l'administration des enseignements

[deve\\_enseignements@univ-nc.nc](mailto:deve_enseignements@univ-nc.nc)

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

## - Espace Uni-Handicap

[deve\\_handicap@univ-nc.nc](mailto:deve_handicap@univ-nc.nc)

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

# GUIDE DES ÉTUDES

**10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.**

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

**La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire :** <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

### **Collections**

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

### **Services**

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

### **Tutorat documentaire et informatique**

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

# GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

## Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, essentiellement anglais pour les étudiants UNC, Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

### Centre agréé pour les certifications et examens de langues

#### Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du **IELTS** - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions/an.

Le **CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

#### Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du **TCF**, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande école.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le **DEL**F-Diplôme d'Etudes en Langue Française – **DALF** – Diplôme Approfondi de Langue Française-

### Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

**Heures de tutorat proposées** en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

### Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire.
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE
- stages intensifs ou formations spécifiques organisées à la demande des responsables de département.

### *Pour toute information*

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1<sup>er</sup> étage, L13- L14.

Contact : [crl@univ-nc.nc](mailto:crl@univ-nc.nc)

Tel : (+ 687) 29 04 50



# GUIDE DES ÉTUDES

**12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)**

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

## L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

**Vos cours en ligne via l'outil MOODLE**, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

**La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA**, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

**Votre espace de stockage Cloud** pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

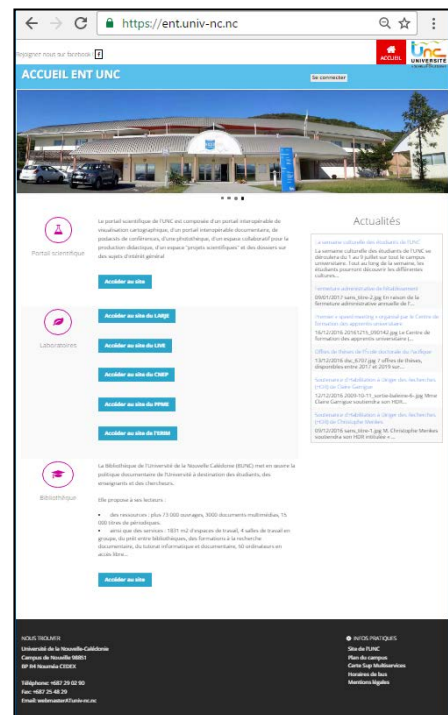
**Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité**: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

**L'accès à votre messagerie électronique** et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

**Les actualités de la vie universitaire** et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

**La possibilité déposer votre CV** et de consulter des offres de stages ;

***Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.***





## LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ... ), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse [911@unc.nc](mailto:911@unc.nc) , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : [assistance-tice@univ-nc.nc](mailto:assistance-tice@univ-nc.nc) .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>